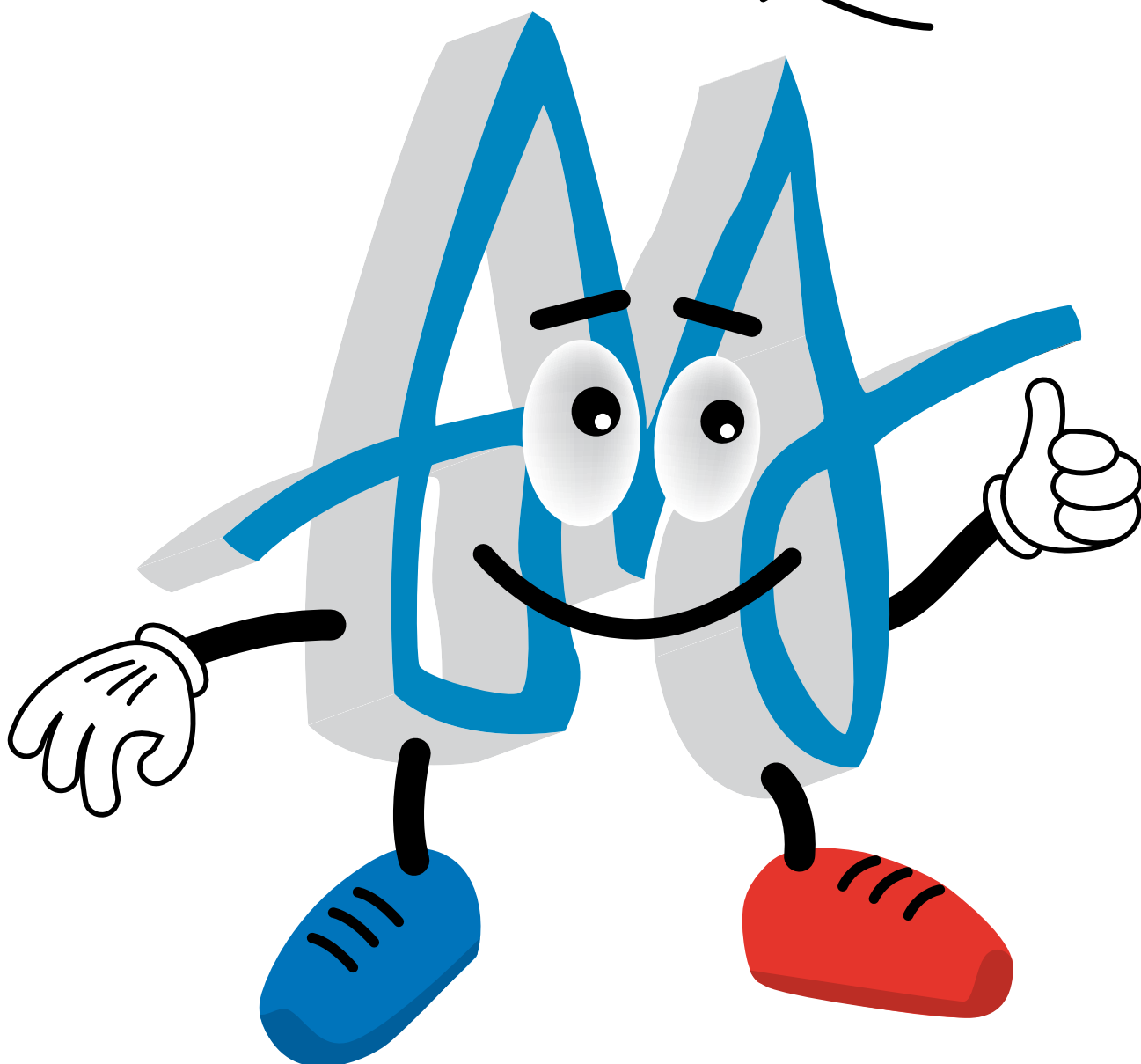


Vivre !



Si j'étais
riche !



Sommaire

Septembre / octobre à Montataire	2/3
Éditorial du maire	3
Notre ville <i>Une réforme qui fatigue / Opération propreté sur la ville</i>	4
Travaux <i>La CAC vous aide à rénover votre habitat / Attention déviation</i>	5
Vie intercommunale <i>Une interco. Participative ?</i>	6
Ma ville monde <i>Papilles gustatives de tous les pays</i>	7
Artisans du service public <i>Il était une fois la lecture publique</i>	8
Dossier <i>Budget 2014</i>	9/12
Culturel <i>"Les nouveaux chiens de garde" à Montataire</i>	13
Portrait <i>Arlette Libert</i>	14
Rétroviseur <i>Des archives plein la vue / État civil</i>	15
Tribunes libres	16
Le courrier du maire / Les échos du conseil	17
Ma ville sportive <i>Masques et tubas</i>	18
Agenda / brèves	19



18 septembre Représentation du spectacle "Don carotte de la mâche" au centre de loisirs



22 septembre Présentation et ouverture de la saison culturelle au Palace



9 octobre Construction symbolique de l'Énpad



12 septembre Ramzi Aburedwan et l'ensemble palestinien Dal'ouna à l'Église Notre-Dame de Montataire



1^{er} octobre Remise des diplômes pour les médailles du travail à la mairie



5 octobre Noces de diamant de Monsieur et Madame Lefebvre.



22 septembre Spectacle au Palace "Comprend qui peut - Bobby Lapointe repiqué"



16 septembre Don du sang à l'Espace de rencontres



Madame, Monsieur,

Deux grandes concertations sont en cours dans notre ville. L'une concerne la "fameuse" réforme des rythmes scolaires, qui réunit parents d'élèves, enseignants, techniciens et élus pour réfléchir à l'organisation qui pourrait être la nôtre à la rentrée scolaire de septembre 2014. C'est bien évidemment le Conseil municipal issu des élections de mars 2014 qui aura à prendre une décision après ces rencontres et la conférence qui aura lieu le 17 décembre.



L'autre concertation qui vient de démarrer est plus habituelle puisqu'elle concerne la préparation du budget 2014 de notre ville. Avec les discussions prévues, le samedi matin au porte-à-porte, les onze réunions de quartier et d'autres moments plus spécifiques avec les associations et les commerçants, nous allons ensemble bâtir le budget dans un contexte économique et social difficile. Malgré cette situation, des projets en cours se poursuivront, d'autres pourront être avancés, notre volonté étant de tout faire pour, avec vous, répondre le plus possible aux besoins exprimés.

Evoquant cette situation économique et sociale qui a de si graves conséquences humaines, y compris dans notre ville, il est important d'aider chacune, chacun à se faire une opinion de citoyen(ne) pour agir sur celle-ci. Le film "Les nouveaux chiens de garde" qui sera diffusé au Palace le 26 novembre à 19 heures, en présence du réalisateur Gilles Balbastre, sera de ce point de vue un moment important, puisqu'il vise à décrypter la façon dont les grands médias nous présentent la crise et les seules "solutions" de la pensée unique.

Dans un tout autre domaine, c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli en octobre une délégation de cuisiniers et de mycologues de Finsterwalde, notre ville jumelée en Allemagne. Encore une fois, cette initiative, dans le cadre de la "semaine du goût" et au moment de la très belle exposition de la société mycologique de Montataire, aura été marquante pour la force de notre jumelage.

Et puisque nous allons résolument vers la fin de l'année, je vous donne rendez-vous pour le beau marché de Noël organisé par notre club de basket-ball, le MBB, avec le soutien de la ville le 23 novembre dans la salle Marcel Coene. ■

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire

Une réforme qui fatigue

Vu le cadre de mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la ville de Montataire a souhaité y surseoir jusqu'à la rentrée 2014. D'abord pour avoir le temps de la consultation des parents et des professionnels de l'éducation, ensuite pour étudier les modalités d'applications.

C'est à la fin du mois de septembre, et durant tout le mois d'octobre que les réunions de consultations ont eu lieu. Lors de ces réunions, les parents, les éducateurs, les enseignants et les personnels qui travaillent avec les enfants ont pu prendre des informations, partager leurs impressions. La question au centre de la réforme : des enfants moins fatigués et des rythmes plus

adaptés à une éducation diversifiée. Si le constat est partagé de tous, les réponses à apporter continuent de constituer une réelle recherche de l'ensemble des participants. Plusieurs problèmes apparaissent. D'abord, les bénéfices réels en terme de fatigue pour les enfants ; jusqu'ici, aucune solution miracle ne semble avoir émergé et il existe nombre de témoignages dans les villes où la réforme a été appliquée qui rapportent que les enfants sont plus fatigués

par rapport à l'organisation précédente. Ensuite, une grande attention est portée à la faisabilité de la réforme ; les objectifs sont louables et ambitieux, mais comment appliquer la réforme sans moyens supplémentaires et sans le temps nécessaire à la formation des futurs éducateurs, animateurs, accompagnateurs des nouveaux temps extra-scolaires ? Rien que pour la ville de Montataire, on estime les besoins pour l'encadrement des enfants à 70 agents. Le coût – sans compensation réelle de l'État – représenterait au bas mot plus de 100 000 €. Dès lors, certains pointent le risque d'activités périscolaires à deux vitesses ; pour ceux qui ont les moyens et pour les autres qui doivent faire de la garderie. Enfin, sur le choix de la matinée d'école supplémentaire, deux intérêts contradictoires traversent les familles ; mercredi et se garder le week-end disponible, ou, samedi pour un meilleur respect des rythmes de l'enfant... Afin d'aller plus loin, la commune a décidé d'un groupe de travail avec les parents qui le souhaitent, pour approfondir la réflexion. Réflexion qui se poursuivra avec la grande conférence du 17 décembre prochain. ■



Rencontre à l'école Jacques Decour avec les enseignants et les parents sur l'organisation des temps de vie à l'école.



Opération propreté sur la ville

Samedi 5 octobre, plusieurs membres des associations de notre ville en partenariat avec les îlotiers ont mené une vaste opération de ramassage des déchets dans nos rues.

Ils étaient plus d'une cinquantaine à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour cette nouvelle journée propreté organisée samedi 5 octobre de 9h à 12h. Le club de canoë-kayak, L'AQL, les chasseurs, les Martins-pêcheurs et l'association des Fonds de Montataire ont retroussé leurs manches pour nettoyer les artères montatairiennes. Petits et grands ont participé à cette opération pour faire "un geste citoyen" en contribuant à la propreté et à l'embellissement de la ville. Les différents participants ont pu profiter de l'aide technique et matériel des îlotiers de la ville : des

gants et des sacs étaient mis à disposition aux différents points de rendez-vous et des camions conduits par des employés communaux ont fait plusieurs fois le tour de la ville pour récupérer les nombreux sacs de déchets ramassés par les participants. Il a fallu plusieurs heures de travail acharné aux volontaires pour passer au peigne fin les Martinets, la Plaine, le centre-ville, les rives du Thérain et le Parc urbain... qui ont été libérés d'un grand nombre de déchets abandonnés. En tout, 600 Kg ont été ramassés dans le centre-ville et 2 tonnes sur la plaine ! Pour clôturer cette journée propreté, tous les participants ont partagé un verre de l'amitié en compagnie des élus à la mairie centrale. ■



L'engagement citoyens des bénévoles associatifs

La CAC vous aide à rénover votre habitat



À qui dois-je m'adresser ?

La CAC a délégué à un prestataire, CitéMétrie, la gestion de toute son OPAH.

CitéMétrie est à votre disposition gratuitement pour vous accompagner dans vos démarches, de la réflexion au stade du projet jusqu'à la réalisation des travaux et le versement des aides.

Une équipe pluridisciplinaire dédiée à ce projet vous apportera de l'aide afin de :

- Vous informer sur l'OPAH
- Vous conseiller sur les travaux à entreprendre dans votre habitation à la suite d'une visite des lieux
- Rechercher pour vous des aides financières adaptées à votre situation

- Vous aider à constituer les dossiers, les déposer et les suivre jusqu'à l'obtention des aides.

Vous ne devez pas commencer les travaux tant que vous n'avez pas reçu l'autorisation des organismes financeurs.

Nous vous recommandons de ne pas signer de devis sans avoir pu rencontrer l'opérateur afin d'être conseillé au mieux.

Pour tous renseignements : 0800 330 211
 Permanences aux services techniques municipaux de Montataire : rue André Ginisti, le premier mardi du mois. ■

Attention déviation !

La rue de Gournay est condamnée, une déviation est mise en place ainsi que des arrêts de remplacement pour la ligne A du Stac.

La Communauté de l'Agglomération Creilloise entreprend des travaux importants sur le réseau d'assainissement de l'Éco Quartier Gournay les Usines.

Il s'agit de renouveler les réseaux d'assainissement pour accueillir les futures constructions du quartier. ■

Pour plus d'infos :

• Communauté de l'Agglomération Creilloise

Tel. 03 44 64 74 74

www.agglocreilloise.fr

• La Stac

Tél. : 03 44 66 89 89

www.creilbus.fr/stac/



Informations

Services techniques de la ville

Rue André Ginisti

Tél. : 03 44 64 45 45 - Fax : 03 44 64 45 46

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Une interco. Participative ?

La CAC organisait une journée d'échanges et de réflexion vendredi 4 octobre sur le thème de la réforme de la politique de la ville et de l'intercommunalité comme territoire de projets. Cette initiative est la deuxième du genre, après celle organisée voici deux ans.

La CAC organisait une journée d'échanges et de réflexion vendredi 4 octobre sur le thème de la réforme de la politique de la ville et de l'intercommunalité comme territoire de projets. Cette initiative est la deuxième du genre, après celle organisée voici deux ans.

La rencontre s'est déroulée cette fois-ci à la Maison Creilloise des Associations avec une tonalité particulière puisque s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle réforme annoncée par le gouvernement qui devrait s'appliquer dès le 1^{er} janvier 2015. Inaugurée par **Jean-Claude Villemain**, Président de la CAC, **Jean-Pierre Bosino**, Vice Président en charge de la politique de la ville et **Martine Juston**, Sous-Préfet de l'arrondissement de Senlis, elle a accueilli de nombreux intervenants, élus, techniciens, associations et habitants, pour plancher ensemble sur ce que sera la politique de la ville de demain et sur l'application des orientations données par le gouvernement sur le terrain. Au total près de 158 acteurs de la politique de la ville se sont retrouvés pour échanger et poursuivre la réflexion amorcée au niveau national.

Il a été mis en exergue dans les échanges, la nécessité d'élaborer un véritable projet de territoire à l'échelle de l'agglomération, globalisant les aspects urbains et sociaux de la politique de la ville, les efforts ayant été jusqu'à présent très axés sur la rénovation urbaine "au détriment du traitement des questions sociales" comme l'a évoqué Jean-Pierre BOSINO dans son allocution. Le but de la démarche ainsi renouvelée, est de rechercher plus d'efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques, en

affichant la volonté de mettre en place une carte lisible, plus resserrée et transparente des zones urbaines défavorisées. Objectif : recentrer les crédits pour plus d'efficacité, même si, comme l'affirmait un participant, "la politique de la ville ne peut, pas loin s'en faut, régler à elle seule, tous les problèmes rencontrés dans les quartiers..." Les ateliers de discussion ont cependant mis en évidence la nécessité de créer des

Mais c'est la question centrale de la participation des principaux intéressés que sont les habitants, qui a constitué le fil rouge de la rencontre du 4 octobre.

Force est de constater que malgré de nombreuses expérimentations participatives sur le terrain, la conduite de la politique de la ville "par le haut" n'a jusqu'à présent pas produit la dynamique sociale attendue.

Mohamed Mechmache, co-fondateur de l'association "AC le feu" et auteur d'un rapport ministériel sur la participation des habitants, propose qu'on ne supprime pas les moyens, que les crédits spécifiques de la politique de la ville ne viennent pas remplacer le droit commun, mais bien au contraire le compléter. Pour lui il s'agit de promouvoir "l'intensification des politiques publiques co-élaborées, qui s'appuient sur les initiatives citoyennes", au nom du "pouvoir d'agir" des citoyens. Les débats ont ainsi montré que cette volonté politique, associée à une augmentation des moyens, et à un rôle réaffirmé des associations, comme relais de la parole des habitants, est une piste incontournable.

Les habitants ont ensuite assisté à la projection d'un film sur le thème de la désindustrialisation des territoires et des nombreuses conséquences tant économiques et sociales qu'elle engendre.

Cette journée importante, si elle a apporté plus de questions que de réponses - mais pouvait-il en être autrement au regard de l'importance du chantier ?- constitue néanmoins un premier jalon.

Prochain rendez-vous à Amiens, les 7 et 8 novembre, lors des "Assises de la Politique de la ville". ■



outils nouveaux et des indicateurs plus performants pour évaluer les impacts des actions menées dans les quartiers. En matière de Gestion Urbaine de Proximité, démarche au service de l'amélioration des conditions de vie des habitants, une réflexion est amorcée sur le rôle et les apports de la CAC, et la mise en œuvre d'une gestion cette fois-ci intercommunale. En témoigne l'aménagement du quartier de "Gournay les Usines" qui repose sur les villes de Creil, Montataire et Nogent-sur Oise.

Papilles gustatives de tous les pays...



Ma ville monde

Une douce odeur flotte dans la cuisine, l'atmosphère est studieuse et les gestes sont précis. Ils sont 5 autour de la table de travail, avec leur toque et leur tablier, qui manipulent les ingrédients, la pâte brisée, les pommes de terre, les amandes pilées.

La recette servira à la fabrication du Strudel qui sera au menu le lendemain, à la RPA et dans les cantines scolaires de la ville.

Ils fournissent les mêmes gestes, mais ils ne parlent pas la même langue.

Cette fois ci, ce sont les cuisiniers de Montataire qui accueillent les cuisiniers allemands, l'an dernier deux cuisiniers de notre ville avaient séjourné à Finsterwalde, notre ville soeur.

Échange de bons procédés, Montataire s'est ainsi mise à l'heure de la cuisine allemande, toute cette semaine du 14 au 20 octobre en accompagnant une délégation composée de chefs cuisiniers et autres ambassadeurs de la cuisine d'outre Rhin.

La cuisine allemande est une cuisine riche en diversité.

Au delà des stéréotypes concernant la consommation de bières, de porc, de chou et de pommes de terre, elle développe une cuisine inventive, aux ingrédients multiples, mariant le sucré et le salé.

C'est ce qu'on voulu démontrer Franck Stellman, Tino Schaal, Annette Rondke, Steffen et Carmen Muller, nos ambassa-



Une complicité partagée

deurs de Finsterwalde qui ont profité de leur séjour pour partager leur savoir faire avec leurs collègues du Bassin Creillois. Tino est cuisinier dans un des plus fameux restaurants de Finsterwalde, noté au Gault et

Millau, le restaurant "le coq d'or", ainsi que les Muller qui préparent de bons petits plats toute l'année dans leur restaurant de quartier. De l'INFA à Gouvieux, où un concours était organisé, à la visite d'une chocolaterie à Chantilly, en passant par la charcuterie Lucien à Beauvais, la préparation d'un repas au "Diplomate" de Montataire, les occasions n'ont pas manqué. Et tous ont apprécié ces moments partagés, en profitant pour déguster plateaux de fromage et fruits de mer, denrées dont ils raffolent.

Point d'orgue de leur séjour, ce fameux repas préparé à l'intention des anciens de Montataire et des enfants des écoles.

Mine de rien, puisqu'il n'y a pas de cuisine sans passion, les recettes proposées par nos amis cuisiniers, à l'instar du menu proposé lors de la soirée du Diplomate (galette, truite fumée, filet mignon, pommes au four) sont aussi un gage d'amitié et une offrande.

Alors si la compréhension et la reconnaissance de l'autre passe par la choucroute et le Kartoffelk, ne faisons pas la fine bouche...

Et activons nos papilles gustatives, au delà des frontières ! ■



Christophe Leconte et Tino Schaal mettent la main à la pâte.



Il était une fois la lecture publique

C'est un service culturel de la ville que l'on perçoit essentiellement par ses équipements. La lecture publique, dont dépendent les bibliothèques, revêt de nos jours beaucoup plus que des espaces où le silence était autrefois roi.

Lire... Voilà une activité qui revêt autant de formes qu'il y a de personnes pour la pratiquer. Une activité qui permet d'apprendre, de nourrir son imaginaire, de s'évader. Une activité que l'on pratique souvent seul, ou que l'on partage par des lectures collectives. Une activité qui perd du terrain pourtant, notamment auprès des publics les plus jeunes ou des plus fragilisés par la société.

En effet, avec l'avènement de la "société des écrans", le récit, les histoires, l'imaginaire collectif, ne passent plus exclusivement par le format papier et la puissance de l'image vient parfois en supplé-
tif d'une passivité qui

ne permet pas de se construire ses propres représentations. C'est l'enjeu actuel pour ce service ; ramener à la lecture, pour l'ensemble des bénéficiaires qu'elle apporte. Comme nous l'explique la nouvelle directrice du service – Gwenaël Gouiffès – les pratiques ont beaucoup changé pour l'animation des bibliothèques ; *"Il y a une tendance générale, c'est qu'il y a de moins en moins de monde dans les bibliothèques. Pour le divertissement, la télévision faisait déjà beaucoup de mal il y a trente ans, et aujourd'hui dans l'accès simple à la connaissance, internet offre énormément de possibilités"*. La bibliothèque n'est plus le lieu central de l'accès à la connaissance dans l'esprit de la population, et comme il s'agit du cœur de l'animation de l'activité autour de la lecture, la lecture semble en recul. Quelles solutions alors ? Gwenaël Gouiffès continue ; *"il faut réhabiliter la fonction sociale de la bibliothèque comme lieu de partage de la connaissance et des expériences de lecture en travaillant vers deux directions ; la bibliothèque comme*

lieu de vie collectif et, la complémentarité, l'enrichissement des différentes sources pour la construction de la connaissance".

Il s'agit donc de mettre le livre au centre de la vie des habitants sans s'interdire de passer un moment convivial, et faciliter la complémentarité des animations liées au développement des nouvelles technologies. Sur ces bases, beaucoup de projets sont en cours de réflexions ; réaménagement des bibliothèques avec coins "café et/ou discussion", accès WIFI gratuit et bornes internet en libre accès, promotion de la presse et des livres qui rencontrent du succès, cafés littéraires, cafés philosophiques, lectures publiques, événements avec le pôle culturel...

Voilà pour ce qui arrive. Pour l'existant, et si vous ne connaissez pas encore les bibliothèques Paul Éluard et Elsa Triolet, n'hésitez pas à vous y rendre pour vous renseigner, vous faire conseiller un livre, seul ou avec vos enfants. Les sept agents de ce service, tous passionnés par les livres et la lecture sauront vous trouver l'histoire qui vous parlera. ■



Une équipe de bibliothécaires motivées et disponibles

Si j'étais riche !



Budget 2014

Vos réunions de quartier

Mardi 5 novembre à 18h30 - Salle de la Libération
Jeudi 7 novembre à 18h30 - École Danièle Casanova
Mardi 12 novembre à 18h30 - Salle Elsa Triolet
Mardi 19 novembre à 18h30 - École Maurice Bamber
Vendredi 22 novembre à 18 h30 - École Henri Wallon
Mercredi 27 novembre à 18h30 - École Paul Langevin
Mardi 3 décembre à 18h30 - Fonds de Montataire
Jeudi 12 décembre à 18h30 - Résidences Hélène

Comme chaque année les élus de Montataire invitent la population à s'emparer du débat public sur le budget communal. Cette démarche participative est un véritable atout pour définir ensemble les priorités, et donner à tous, les informations qui permettent de choisir en connaissance de cause.

Mais, dans notre ville comme ailleurs, l'élaboration du budget devient un vrai casse-tête pour faire face aux besoins de la population. Le cap de l'austérité a été fixé au plan national.

En cause, le soi-disant manque de compétitivité de nos entreprises, un endettement trop important de l'État, et de grandes fortunes frileuses à l'investissement parce que la fiscalité de notre pays les presserait trop. Loin d'être un problème strictement français, la tendance touche tous les pays du globe et les "solutions" amenées semblent plus à creuser les inégalités qu'autre chose, en

rendant les riches toujours plus riches, en appauvrissant les classes moyennes et en créant de plus en plus d'exclus.

Conséquences pour la France, le gel des investissements publics, la réduction drastique des dotations de l'État sont autant de coups durs pour les collectivités et l'intérêt général. Ainsi, on demande toujours plus à notre ville, en lui donnant de moins en moins de marche de manœuvre. Et qu'il s'agisse du développement économique ou des besoins des ménages, l'urgence est là !

Des clés pour sortir de cette situation existent pourtant.

Pour toutes ces raisons, les élus invitent

tous les acteurs locaux à se mobiliser et déterminer les solutions, les pistes qui permettraient le développement de l'emploi et la satisfaction des services nécessaires à la population. Citoyens, acteurs économiques, élu-e-s, les réunions de quartier induisent les équilibres budgétaires de votre ville pour l'année à venir et c'est de votre participation, de vos interventions que peuvent émerger des solutions innovantes, des promesses pour l'avenir.

Cette année encore, participez, pour que l'on puisse avancer vers une autre répartition des richesses, pour ne pas en rester à une gestion de la pénurie étriquée. ■

Richesses ? Un scandale mondial

Taux de croissance, PIB, compétitivité, taux d'endettement, coût du travail... ces concepts alimentent les discussions passionnées des économistes qui vendent à longueur de plateau télé et de journaux, l'austérité pour tous. Mais ils évitent soigneusement de parler de la richesse...

Pourtant la lecture croisée de deux publications importantes aurait dû susciter leur intérêt dans le courant du mois d'octobre. D'abord le **bilan statistique de la richesse mondiale** opéré par le groupe de services financiers "CréditSuisse", ensuite l'**étude des impacts humanitaires de la crise économique en Europe** établie par la Croix rouge.

On y apprend d'abord que la richesse mondiale, en moyenne, a doublé depuis 2000. Soit, cela semble de bon augure. Mais en fait non! Puisqu'au niveau mondial, 46% du patrimoine est détenu par... 1% des ménages ! Au niveau mondial, il y a 31

millions de millionnaires en dollars (patrimoine compris), dont 10 millions en Europe et... 2 200 000 en France !

La France au 7^e rang mondial dans la hiérarchie des plus gros patrimoines moyens concentre le quart des millionnaires européens. À côté de ça, les chiffres de la précarité et de la pauvreté explosent et frisent l'indécence. L'Allemagne, si souvent portée en exemple, concentre 25% de travailleurs pauvres – il n'y a pas de salaire minimum en Allemagne - . Et les mouvements de "montées" ou de "descentes" sociales sont également très parlants : une étude de la fondation

Bertelsmann publiée en décembre 2012 montre que depuis 1997, 5,5 millions d'allemands sont devenus "pauvres" et 500000 sont devenus "riches"! La France, elle, peut s'enorgueillir de 14% de sa population sous le seuil de pauvreté et 1/4 des salariés en 2011 qui ont gagné en moyenne 330€ par mois.

Voilà! De l'argent il y en a, mais assurément mal ou pas redistribué.

Et si j'étais riche ? ■

Article en référence : Rue 89 : La richesse mondiale a doublée depuis 2000 (10/10/2013)

Marianne : Ce que gagne vraiment les pauvres (16/10/2013)



Si la ville était riche, je donne mon avis !

Avec les réunions de quartier, qui concernent le budget 2014, vous pouvez donner votre avis directement auprès des élu-e-s et du maire de Montataire. Cette année, avec l'animation de TvAime vous pouvez aussi le faire directement sur le site internet de la ville.

Pas facile de se projeter dans des discussions qui concernent le budget de la ville. Il s'agit de questions complexes mais avec un point de départ simple pourtant ; que voulons-nous pour Montataire, avec notre point de vue singulier ? C'est à partir de cette idée simple que les reporters en herbe de TvAime sont allés à la rencontre des Montatairiens. Ils ont posé cette question simple : "si la ville en avait les moyens, que devrait-elle faire ?", et si nous étions riches ?

Les premières réponses sont plutôt surprenantes. Quelques jeunes du quartier des Martinets demandent un local d'animation pour les ados, plus grand, avec plus d'amplitude pour les horaires. D'autres jeunes filles insistent sur les activités spécifiques à développer en leur direction. De jeunes sportifs demandent que l'on revoie les équipements extérieurs et pourquoi pas

d'installer des parcours de santé au parc du Prieuré ou sur le futur bois Godart. La question de la culture prend aussi une dimension importante avec les chantiers des bibliothèques ou de la future école de musique. Enfin une question émerge aussi bien en haut qu'en bas de la ville : le logement. Plus de logements accessibles pour les jeunes travailleurs, et du travail aussi !

Oui, les dernières fermetures de Goss et Still sont dans les têtes, et la population, au delà de l'impact sur les familles, se pose la question de l'impact sur les finances de la ville. "Allons-nous pouvoir garder le

niveau de service public à Montataire ?", "comment faire pour développer l'activité économique sur notre ville ?".

Autant de questions que vous pouvez poser, directement sur le site internet de la ville : www.mairie-montataire.fr/budget_2014_donnez_votre_avis.html ■



Les recettes de la ville

Des recettes annoncées en baisse

Au nom de la réduction des dettes et des déficits publics, l'État ne cesse de réduire les dotations. Depuis deux exercices, elles sont gelées et une nouvelle baisse de 1,5 milliards d'euros est prévue pour 2014.

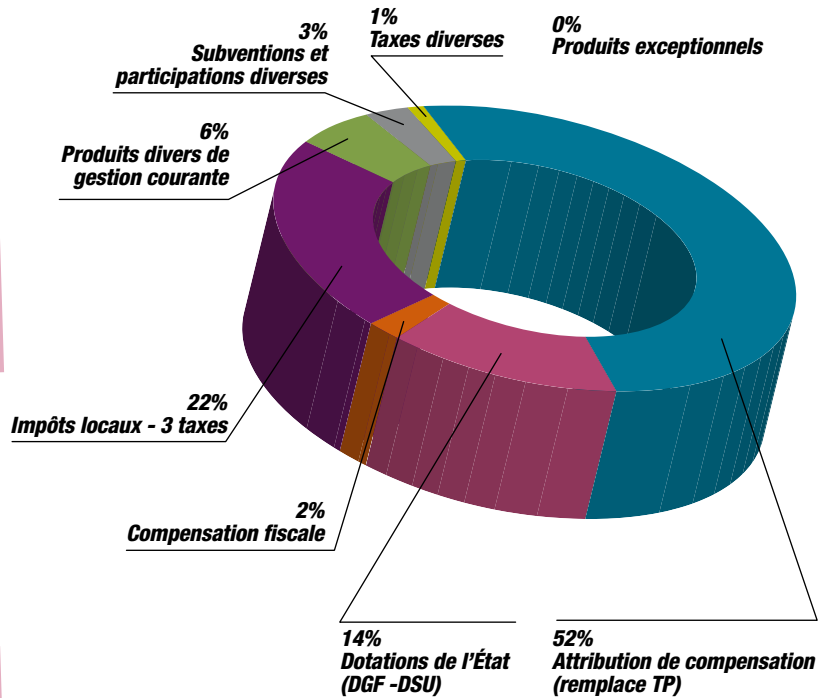
En cumul sur la période 2012-2015, le rationnement se montera à 4,5 milliards d'euros !

En même temps la TVA est en hausse de 7 à 10% (travaux, équipements, etc.)

Effet sur le budget de la ville : -4 % de DGF (dotation globale de fonctionnement) soit - 65.000 € (-350 000 euros pour la CAC)

Les communes ne sont pourtant pas responsables du creusement du déficit.

Les suppressions d'emplois dans les entreprises Goss, Still-Saxby et Akzo, et plus généralement à l'échelle du territoire aggravent encore la situation.



Recettes de fonctionnement : 23,9 millions d'euros
Recettes d'investissement : 9,2 millions d'euros

Budget 2014

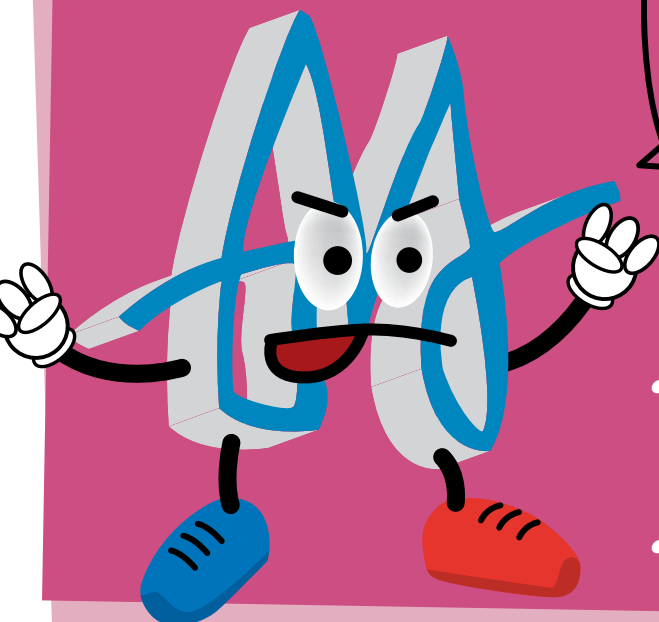
Au niveau national

Avec la suppression de la taxe professionnelle le taux de l'impôt des ménages est passé de 50% à 73%, celui des entreprises reculant d'autant.

En rompant avec cette politique, il ne s'agit pas seulement d'augmenter les moyens financiers des communes, il s'agit aussi et surtout de redonner toute sa place à la maîtrise sociale de l'activité économique à l'échelle de la commune et de la coopération intercommunale.

Mais

où est passé l'argent ?!



DEPUIS 6 ANS LA VILLE A DU SUBIR DES PERTES...

- **15,6 M€ de taxe professionnelle**
(2,23 M€ par an dont seulement 4.6 M€ ont été compensés par l'État) suite à la fermeture de deux unités de production fin 2006 (recuit continu et laminoir Arcelor)
- **1,7 M€ de taxe foncière**

Il existe une autre voie

Il faut augmenter les ressources propres des collectivités locales sans accroître la pression fiscale sur les familles et sans s'enfermer dans une spirale de la dette.

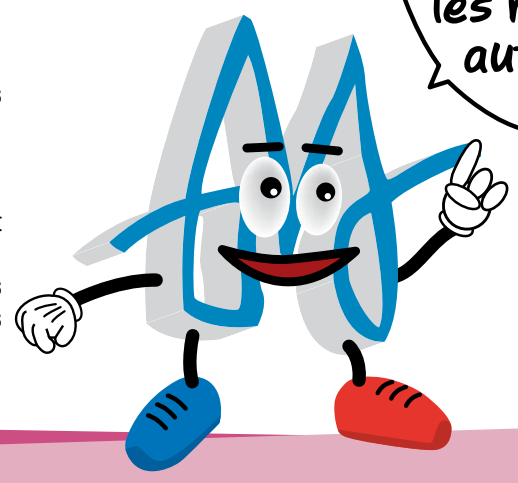
Et si on répartissait les ressources autrement ?

C'est possible :

- En mobilisant autrement le crédit des banques sur les territoires.
- En exigeant une réforme de la fiscalité locale.
- En revendiquant beaucoup plus de pouvoirs pour les citoyens et leurs élus sur l'utilisation de l'argent des fonds publics, du crédit et des profits.

Il faut réformer la fiscalité locale

Une réforme ambitieuse de la fiscalité tant locale que nationale est indispensable pour **davantage de justice et d'efficacité**. Pourquoi ne pas **modifier l'imposition locale sur les ménages** qui est marquée du sceau de l'injustice puisque les taxes locales prennent très insuffisamment en compte leurs revenus ?



Comment maintenir et développer un niveau de services de la ville quand les finances sont aussi grévées par une activité économique et industrielle de plus en plus réduite, avec un chômage de masse et des fermetures d'entreprises ?

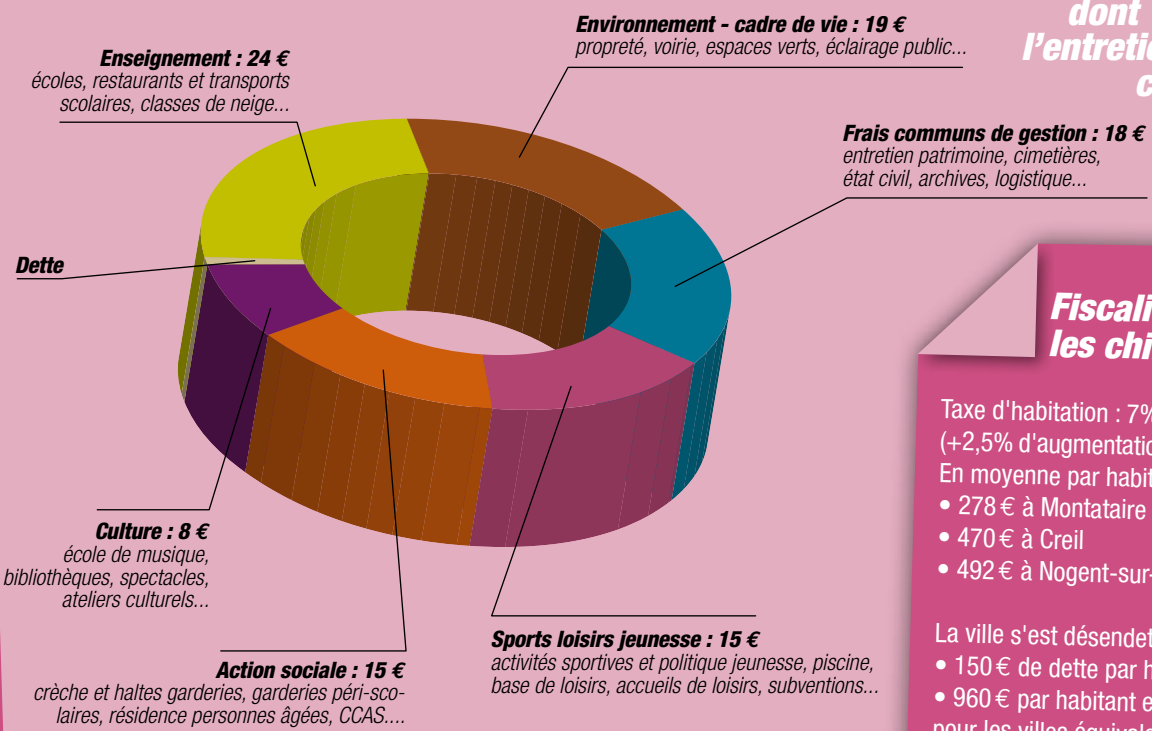
Est-il normal de supporter la charge de la dette de l'État alors que l'an dernier les 500 plus grandes fortunes de France ont vu augmenter leurs richesses de 25% ! Imaginons ce que représenterait une augmentation des ressources de notre ville à hauteur de 25%...

une part déterminante de la solidarité nationale via les services publics qu'elles mettent en œuvre sur tout le territoire (crèche, transports collectifs, centres de santé, établissements scolaires, logements sociaux, infrastructures sportives et culturelles, assainissements, déchets, voiries...).

Les projets publics décidés au sein des collectivités territoriales = 20 % de l'activité économique du pays

Montataire investit 4 millions d'euros par an, dont 1 million pour l'entretien du patrimoine communal

Les collectivités locales assument



Fiscalité / endettement : les chiffres de la commune

Taxe d'habitation : 7% (+2,5% d'augmentation sur 6 ans, la plus faible de l'Oise)
 En moyenne par habitant et par an :
 • 278 € à Montataire
 • 470 € à Creil
 • 492 € à Nogent-sur-Oise

La ville s'est désendettée :
 • 150 € de dette par habitant à Montataire
 • 960 € par habitant en moyenne pour les villes équivalentes en France (10 à 20 mille hab.)

Répartition pour 100€ de dépenses

“Les nouveaux chiens de garde” à Montataire

En 1932, Paul Nizan publiait “Les Chiens de garde” pour dénoncer les philosophes et les écrivains de son époque qui, sous couvert de neutralité intellectuelle, s’imposaient en gardiens de l’ordre établi.

Aujourd’hui, les chiens de garde, ce sont ces journalistes, éditorialistes et experts médiatiques... Les médias se proclament “contre-pouvoir”. Pourtant, la grande majorité des journaux, des radios et des chaînes de télévision appartiennent à des groupes industriels ou financiers intimement liés au pouvoir. Au sein d’un périmètre idéologique minuscule se multiplient les informations prémâchées, les intervenants perma-

nents, les notoriétés indues, les affrontements factices et les renvois d’ascenseur. Sur le mode sardonique, Les Nouveaux chiens de garde dressent l’état des lieux d’une presse volontiers oublieuse des valeurs de pluralisme, d’indépendance et d’objectivité qu’elle prétend incarner. Avec force et précision, le film pointe la menace croissante d’une information pervertie en marchandise. Une projection du film “les nouveaux

chiens de garde” suivie d’un débat sera organisée

Mardi 26 novembre 2013 à Montataire au Palace à 19h en présence de Gilles Balbastre, co-réalisateur du film. ■

Novembre au Palace

→ Mercredi 6 novembre à 14h30
Nanukuluk, l’enfant sauvage
Conte en famille • Dès 8 ans

→ Mercredi 6 novembre de 10 à 12h
Feldenkrais
Résidence Maurice Mignon 118, rue Jean Jaurès
Entrée libre et gratuite

→ Vendredi 15 novembre
Slam session
atelier d’écriture tout public de 17 à 19h et scène ouverte à partir de 20h30
Avec Nico K et Luciole - Entrée et expression libre...

→ Mardi 19 novembre à 20h30
Barcella & Martin Angor
Festival Picardie MOUV'
Chanson • Tout public • Durée 2h30 • Tarif D

→ Mercredi 20 novembre à de 10 à 12h
Feldenkrais
Résidence Maurice Mignon 118, rue Jean Jaurès
Entrée libre et gratuite

→ Vendredi 22 novembre à 20h30
Haute Autriche
Théâtre • Le Palace • Tout public à partir de 15 ans •
Durée 1h15 • Tarif 10 - 5 euros

→ Mardi 26 novembre à 19h00
Les nouveaux chiens de garde
Film / débat • Le Palace • Tout public • Durée : 1h04
Entrée libre et gratuite

→ Vendredi 29 novembre à 20h30
B’alla Cappella
Cirque / Jonglerie musicale
Le Palace • Tout public • Durée : 1h • Tarif 10 - 5 euros



Gilles Balbastre, co-réalisateur du film, participera au débat au Palace le 26 novembre



Un livre avant d’être un film

Les Nouveaux Chiens de garde est un essai de Serge Halimi concernant les médias, paru en 1997 et actualisé en 2005. Le livre a été adapté au cinéma en France en janvier 2012. Serge Halimi y présente, en quatre chapitres, son analyse de ce qu’il considère comme une collusion entre pouvoirs médiatique, politique et économique.

Le livre de Serge Halimi commence par un exerçue extrait de l’ouvrage de Nizan : “Nous n’accepterons pas éternellement que le respect accordé au masque des philosophes ne soit finalement profitable qu’au pouvoir des banquiers.”

Il se clôt par : “Parlant des journalistes de son pays, un syndicaliste américain a observé : “Il y a vingt ans, ils déjeunaient

avec nous dans des cafés. Aujourd’hui, ils dînent avec des industriels.” En ne rencontrant que des “décideurs”, en se dévoyant dans une société de cour et d’argent, en se transformant en machine à propagande de la pensée de marché, le journalisme s’est enfermé dans une classe et dans une caste. Il a perdu des lecteurs et son crédit. Il a précipité l’appauvrissement du débat public. Cette situation est le propre d’un système : les codes de déontologie n’y changeront pas grand-chose. Mais, face à ce que Paul Nizan appelait “les concepts dociles que rangent les caissiers soigneux de la pensée bourgeoise”, la lucidité est une forme de résistance.” ■

Arlette Libert : une vie d'engagements

Les portraits sont utiles pour connaître et... se souvenir. Arlette Libert, conseillère municipale de Montataire de 1977 à 1995, nous a quittés l'été dernier. Portrait d'une femme haute en couleur, pleine de force et d'espoir.



Arlette Libert : deux mandats de maire adjointe aux affaires sociales avec les maires Robert Trin et Maurice Bambier

Arlette c'est d'abord un sacré tempérament. L'ensemble des témoignages convergent pour décrire une personne pleine de vie et d'espoir, toujours tournée vers les autres avec un optimisme indéfectible. Une personne qui aimait profondément la vie, les rencontres. Une personne qui aimait s'amuser et rire. Une personne simple et engagée qui aura trouvé dans ses mandats de conseillère municipale la traduction d'une solidarité de tous les instants, pour ceux qui avaient le moins, pour ceux qui en avaient le plus besoin. Peu d'éléments remontent de son enfance. Nous saurons juste qu'elle est originaire de Gauchy dans l'Aisne, dernière d'une famille de 9 enfants, son papa, cheminot est mort au travail quand elle avait 5 ans. Elle passera par les Jeunesses Ouvrières Chrétiennes (JOC). On imagine aisément que cet engagement de jeunesse conditionna pour beaucoup ses actions futures.

Il lui fallait être au plus près du mouvement ouvrier avec tout ce que la générosité chrétienne impose comme action envers les plus démunis, les sans-logis, les femmes aussi. Et cela dans la simplicité et la bonne humeur, comme si les coups les plus durs de la vie pouvaient trouver des solutions des plus simples, comme écouter, comprendre, encourager, partager.

Arlette est arrivée à Montataire le 1^{er} Juillet 1970. Elle suit son mari qui travaille à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Creil, dont il deviendra le directeur en 1980. En urgence, elle a d'abord été logée au 56 rue Anatole France, un quartier populaire où elle "embauche" les habitants de la cage d'escalier pour nettoyer car "elle en avait grand besoin !". Déjà, elle marque son quartier allant vers les habitants, discutant avec eux, ainsi qu'auprès des jeunes qui l'écoutent.

Ensuite, elle déménage non loin de là, au

3 rue Paul Vaillant Couturier le 1^{er} mai 1971. Elle multiplie les contacts avec les habitants et devient un "personnage très populaire". Quand elle se déplace elle est toujours disponible et n'hésite pas à s'arrêter dès qu'elle peut engager la conversation. Elle s'installe ensuite au 23 de la rue Raoul Dédicourt où elle contribue à créer une association de quartier "Les Vanneaux" et milite à la CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie) pour la défense des consommateurs. Elle intègre enfin la section du Parti Socialiste et se présente aux élections du conseil municipal où elle exercera trois mandats. Parallèlement, elle est aussi très impliquée à la FCPE au collègue Anatole France.

Arlette suit de près l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et n'hésite pas à prendre sa propre voiture pour faire des maraudes et emmener les sans-logis dans les abris, pour les protéger du froid. Ceux qui ont travaillé avec Arlette, disent qu'elle était toujours à l'écoute, disponible et tout cela dans la joie. C'était un plaisir ; sérieuse dans la conduite de ses dossiers, elle savait aussi être malicieuse quand il fallait détendre l'atmosphère.

Il se dit qu'elle n'avait pas son pareil pour entrer en contact avec les gens, les ordinaires, mais aussi les officiels et les personnalités. Tout le monde connaissait Arlette et Arlette connaissait tout le monde. Aussi, quand en Juin 1995 elle suit son mari, Michel, muté à la Caisse primaire d'assurance maladie de Vannes, beaucoup de Montatairiens la regrettent et pour certains il s'agit d'un véritable choc. À la retraite en Bretagne, à Auray, son engagement continue et elle fonde l'association "Stéphane Bouillon" qui était un jeune sans-logis mort dans la commune. Jusqu'au bout elle accompagnera les personnes vivant dans la rue ou en situation de précarité.

Arlette nous a quittés le 9 août 2013, mais reste un exemple de générosité et de compassion. ■

Merci à celles et ceux qui ont permis par leurs témoignages de réaliser ce portrait.



Rétrovisseur

Des archives plein la vue

Vous avez envie de découvrir des documents d'archives de la ville ? Le service des archives vous donne rendez-vous, chaque mois, pour une séance thématique. Vous pourrez ainsi consulter des photographies, des cartes postales, des registres, des plans, etc.

Ces séances gratuites se dérouleront au sous-sol B de la mairie. L'inscription se fera sur réservation à l'accueil de la mairie, par téléphone au 03 44 64 44 44 ou sur le site de la ville.

Les séances auront lieu :
Mardi 19 novembre 2013 de 10h à 11h30
Mardi 10 décembre 2013 de 14h à 15h30
Vendredi 14 janvier 2014 de 10h à 11h30
Jeudi 20 février 2014 de 10h à 11h30

Une date vous est proposée le samedi 21 juin de 10h à 11h30. Si vous possédez, vous aussi, des documents anciens ou des photographies, n'hésitez pas à les amener. ■

Ils sont nés

Août

- Le 9 : Shérazade OUNAS
- Le 16 : Hasifa MOHAMAD FAROS
- Le 19 : Chris-Béni BESOFI BOKOLI
- Le 19 : Chloé BILLOIR
- Le 20 : Maya BENKHEROUF
- Le 21 : Agathe BLUMENTHAL
- Le 21 : Emma CHASSAING

- et Glody KATUMBAYI MUJINGA
- Le 14 : Ludovic AMIOT et Annoncia LEVERT
- Le 14 : Simbala NIAKATE et Halimata DIALLO
- Le 21 : Tayeb OULD TEYEB et Cristina FOUAT
- Le 28 : Nabil BERCHAM et Alexandra VAN GEERDAËLE
- Le 28 : Mohamed ID-ALI et Angélique ROUTIER

- Le 15 : Jean CHOFFLET, 85 ans
- Le 22 : Renée DUHAMEL veuve GARNIER, 82 ans
- Le 30 : Claude JACOB, 77 ans

Ils se sont mariés

Septembre

- Le 7 : Guy POISSON et Chantal DÉCHELLE
- Le 7 : Cédric MATUMONA

Septembre

- Le 4 : Denise PARREYN veuve SANNIEZ, 83 ans
- Le 5 : Dominique BREILLY épouse GRÉTÉRÉ, 60 ans
- Le 21 : Lucette DUCHOSSOIS épouse MAKSYM, 66 ans
- Le 26 : Francesco CALLEA, 73 ans

Ils sont décédés

Août

- Le 12 : Louis GOHIER, 87 ans

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

L'état civil

Pour redresser la France, nous dit-on, il faut continuer les mesures d'austérité. Pourtant, en France la dette publique a encore augmenté de 80 milliards d'euros en un an.

Il faut arrêter de faire croire aux Français que la solution pour rembourser la dette serait de continuer l'austérité. Et si les citoyens, les vrais détenteurs du pouvoir dans notre démocratie décidaient de prendre le problème par l'autre bout en commençant par un audit citoyen de la dette, puis en annulant une partie de celle-ci ?

En effet, en quoi les citoyens seraient-ils responsables ?

Cette culpabilité directe que l'on veut faire porter à nos concitoyens, cette impuissance gouvernementale à résorber les déficits, déçoivent terriblement et fait monter le rejet de la politique et l'extrême-droite.

Le gouvernement doit comprendre que la solution est tout autre, elle passe par redonner de l'espoir, par un changement de politique pour

répondre aux besoins des populations en matière d'emploi, de salaires, de retraite, mais aussi sur les questions d'éducation, du logement ou de la santé. Ce n'est pas en faisant du tout sécuritaire, avec en ligne de mire la politique du chiffre que les faits de délinquance reculeront. Bien au contraire c'est jouer avec le feu, car même les soi-disant unions républicaines ne suffisent plus à mobiliser contre ceux qui prônent la haine et la division.

Alors osons le dire, il faut une autre politique, plus à gauche, avec des propositions de nature à changer véritablement la vie des gens. Les discours politiques sans des actes forts ne passent plus, il faut écouter la souffrance des gens qui n'en peuvent plus. On dénombre plus de 9 millions de pauvres dans notre pays, il faut entendre les préoccupations des parents devant une réforme des rythmes scolaires mal préparée, entendre aussi les patients dans les hôpitaux qui voient le service public hospitalier se dégrader, etc.

À Montataire, avec la municipalité nous construisons avec vous, alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des visites de quartier ou lors des réunions publiques sur la préparation du budget 2014, car c'est ensemble que nous préparons le devenir de notre ville.

Les élus du groupe
communiste et républicain

L'emploi... local et national

8 emplois d'avenir ont été décidés par la municipalité. La ville de Montataire a été retenue pour bénéficier des emplois francs dans les quartiers. Des contrats de génération ont été embauchés par Arcelor qui indique une reprise sensible. Des signes positifs pour les chômeurs qui en bénéficieront.

Aujourd'hui, localement, nous soutenons toujours les salariés en lutte pour la bataille de l'emploi, avec les Elus Municipaux, notre Conseiller Général et notre Député, auprès du Ministre du redressement productif, ainsi que dans les tables rondes avec le Préfet.

AKZO : Des femmes, concernées par la délocalisation de la comptabilité et la recherche développement ont mené courageusement une grève. Elles l'ont poursuivie après l'accord négocié par deux syndicats comme la loi "Sarkozy" sur la représentativité le permet. Par leur persévérance, elles ont obtenu de l'améliorer !.

GOSS : L'appel du jugement contre la décision du Tribunal de Commerce de Compiègne de fermer l'entreprise a été jugé recevable par la Cour d'Appel d'Amiens (jugement le 7/11). Sur la liquidation judiciaire ce sera le 13/11 par Tribunal de Commerce de Compiègne.

STILL : La prochaine table ronde à la Préfecture sur les offres de reprise aura lieu de 25 Novembre. Punch Métal veut imposer un repreneur...

Au plan national le Gouvernement agit pour l'emploi, plusieurs milliers ont été sauvés. Un partenariat a été mis en place pour les métiers de demain à travers les "34 plans pour réinventer la nouvelle France industrielle*".

Ce projet est le fruit d'un an de travail conduit en lien avec le Conseil National de l'Industrie, les Comités Stratégiques de Filiales et les Entreprises. Pour en savoir plus sur : les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle.

Les chefs de projet de la Nouvelle France Industrielle :

www.redressement-productif.gouv.fr/files/20131007_chefs_projet_nfi.pdf

N'hésitez pas à nous rencontrer tous les samedis sur rendez-vous de 9 à 12 h en Mairie (06 72 84 50 19)

Les Elu(e)s du Groupe Socialiste

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

Le courrier du maire

La mobilisation de la population continue pour obtenir un Éhpad à Montataire. Nous publions ci-dessous la contribution d'une habitante, Madame Devienne.

"Il faut trouver des structures adaptées très souvent en un temps record. Ce n'est pas facile car il y a :

- 1/ La culpabilité du placement
- 2/ Il faut des oreilles attentives pour les malades qui ont besoin d'écoute, de chaleur. Ils ont, pour la plupart, besoin d'être très entourés.
- 3/ Il y a l'éloignement des malades par rapport au domicile des familles (moins de visites veut dire pour certains une perte de mémoire rapide)
- 4/ Il est facile pour nos hauts représentants de dire qu'il y a des places disponibles. Oui on en trouve... à 3000 euros par mois, plus les frais d'hygiène.

Mais qui, à Montataire pour un conjoint ou des enfants, dispose de cette somme tout en gardant ce qu'il faut pour vivre à peu près correctement ? Oui je dis, il faut un Éhpad à Montataire, et cela au plus vite. Sinon à quoi cela sert-il de chercher les moyens de faire vieillir une population, si l'on n'est pas capable de l'aider à vivre ses derniers jours dignement ?"



Le courrier du maire

Retour sur le conseil municipal du 30 septembre 2013



Le Conseil municipal a adopté le Plan Local d'Urbanisme à l'unanimité.

Cette décision importante, qui fixe les règles d'aménagement de la ville, les plans d'alignement, les types d'activités, a été précédée de longs mois de concertation, sous la forme de rencontres publiques dans les quartiers, avec la participation de l'ensemble des parties prenantes, partenaires institutionnels et économiques.

Plusieurs délibérations concernant la petite enfance ont été également votées :

- Le Contrat Enfance et Jeunesse avec la CAF dans le cadre de la création des accueils périscolaires élémentaires,
- les règlements intérieurs de la crèche et du multi accueil,
- l'adoption des barèmes de participation financière des familles pour bénéficier des services de ces deux structures (calculés en fonction des ressources et du nombre d'enfants), le contrat personnalisé avec les familles en lien avec la PSU (prestation de service unique).

En matière de diffusion culturelle, une convention d'objectifs 2013-2015 du Palace a été adoptée, qui scelle le statut

de l'équipement comme lieu intermédiaire avec la Région et le Département (un accord partenarial avec "Picardie Mouv 2013", qui permet l'attribution d'une subvention de 6000 euros, a également été signé).

Des décisions de lancer les procédures d'appel d'offres pour des travaux d'aménagement ont été prises (le remplacement des menuiseries à la maternelle Decour 1), un avenant pour des travaux de terrassement et d'aires de jeux Cité Louis Blanc et maternelle Frédéric Joliot-Curie).

Par ailleurs décision a été prise de louer un autocar d'occasion avec la mise à disposition d'un chauffeur.

Pour ce qui concerne les équipements sportifs, une convention tripartite ville-CAC-associations de mise à disposition du gymnase Malraux et Anatole France a été adoptée, ainsi que pour les installations municipales.

Jeunesse : Une convention de partenariat entre la ville et le Lycée Malraux a été renouvelée dans le cadre de la réalisation des reportages vidéo de

la chaîne locale "TV aime".

Politique de la ville : La ville, qui compte parmi les 100 communes les plus pauvres de France, va recevoir une enveloppe de 476 315 euros, au titre de la Dotation de Développement Urbain 2013. Les élus municipaux ont décidé de voter plusieurs subventions aux associations "Les révoltés des Tertres", "France-Palestine", ainsi qu'un acompte au bénéfice de "Femmes solidaires". Enfin deux nouvelles dénominations de voies dans le quartier des Tertres ont été adoptées, les noms de Toussaint l'ouverture et Gracchus Babeuf, tous deux personnages célèbres de la Révolution Française. ■

Permanences de Monsieur le Maire, Jean-Pierre Bosino

- Mairie annexe des Martinets le lundi matin de 10 h à 12 h inscription sur place le jour même à 9 h.
- Mairie centrale le jeudi de 10 h à 12 h inscription sur place le jour même à 9 h. Le dernier samedi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30, uniquement sur rendez-vous au 03 44 64 44 44.
- Allô... M. le Maire - permanence téléphonique Le premier samedi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30 au 03 44 64 44 44.

Permanence d'Alain Blanchard

Vice-Président du Conseil général de l'Oise
Dimanche de 10 h à 12 h à la salle des mariages en mairie centrale.

Permanences des adjoints

S'adresser en mairie au 03 44 64 44 44

Les échos du conseil

Masques et tubas

La Palanquée Club Intercommunal de Montataire, est le premier club de plongée de la ville. Affilié à la Fédération Française d'Etude et de Sport Sous-Marin (FFESS), il souffle sa première bougie cette année.



Les plongeurs en exercice à la piscine de Montataire

Les initiateurs du club animaient déjà cette activité sur Creil dans les années 80, et suite à un désaccord ils décident de se lancer et de créer leur propre structure. Ils commencent par démarcher la commune de Nogent-sur-Oise... sans succès.

C'est finalement à Montataire, à la piscine intercommunale, qu'ils seront accueillis en septembre 2012 et obtiennent des créneaux pour leurs entraînements en piscine ainsi qu'un petit local dans les installations. Pour l'instant près d'une vingtaine de plongeurs se retrouvent tous les jeudis à 20h00 pour une heure et demi d'immersion en eau claire.

Le club intègre deux dimensions importantes pour la pratique de ce sport. D'abord, la pratique, la formation, et l'encadrement des plongées, ensuite, les différentes sorties qui constituent de véritables explorations des fonds marins.

Sur le deuxième point, il s'agit réellement de la finalité de ce club puisque l'affiliation à la FFESS amène les spécificités de la découverte et de la connaissance du milieu sous-marin. Faunes et flores sous-marines sont autant de sujets d'études et de prétextes à voyager, qu'ils s'agissent des mers d'Égypte ou de méditerranée comme certains lacs du sud de la France...

La pratique et l'entraînement conditionnent donc la possibilité de ces sorties. Les qualifications sont indispensables à la plongée.

Pour la pratique simple (qualifications "plongée"), il existe cinq niveaux auxquels correspondent des formations, théoriques et pratiques. Des notions de bases à la physiologie, des différentes profondeurs de plongées, jusqu'à l'autonomie et la direction de plongée les paliers sont sanctionnés pour respecter la règle première de la sécurité.

Pour l'enseignement (qualifications "enseignements"), le niveau d'exigence augmente encore avec quatre niveaux d'interventions tout aussi suivis. Ces qualifications permettent alors d'enseigner et pas simplement d'encadrer des groupes de plongeurs, ce qu'on appelle des palanquées.

Le jeudi, sont présents essentiellement les groupes de niveaux 1&2 et les expérimentés qui veulent revoir certains éléments de pratique. Un jeudi sur deux vous, les pratiquants alternent théorie et pratique.

Pour l'équipement complet compter cinq cents euros en moyenne, mais le club peut prêter le matériel le temps de la découverte de ce beau sport. Licences et assurances vous coûteront cent euros à l'année, plus quarante euros par formation (accès au niveau supérieur). ■

Résultats sportifs

Basket-Ball

21/9	MBB(A)	76 - 73	Amiens SC
21/9	MBB(B)	111 - 47	Clairoix
28/9	Nogent	48 - 94	MBB(B)
5/10	Longueau	71 - 64	MBB(A)
12/10	MBB(A)	-	Chantilly

Football

Coupe de l'Oise seniors poule unique

15/9	Avilly CS	2 - 1	FCM
------	-----------	-------	------------

Seniors excellence groupe A

22/9	Pont Ste Maxence U.S.2	1 - 4	FCM
29/9	FCM	1 - 2	Tracy Le Mont As
6/10	FCM	1 - 0	Bethisy F.C.

Coupe Jacques Chivot poule unique

15/9	Ruraville Fc	1 - 7	FCM 2
------	--------------	-------	--------------

Seniors 3^e division groupe B

22/9	FCM 2	1 - 1	Bonneuil Us
29/9	Rosoy As	0 - 1	FCM 2
6/10	Brasseuse Us	2 - 4	FCM 2

Seniors 4^e division groupe C

15/9	Montataire ASO	2 - 3	Laigneville As
22/9	Neuilly Cambronne Fc	1 - 1	Montataire ASO
29/9	Montataire ASO	4 - 0	Verneuil As 2
6/10	Montataire ASO	4 - 1	St Leu D Esserent 3

Athlétisme

Résultat du semi-marathon des villes et des carrières :
1^{er} : Guylain Schmieid - VGA Attichy en 1:09:39



Amis sportifs, cette rubrique vous appartient. N'hésitez pas à nous communiquer vos résultats

→ Du 12 au 22 novembre
Une planète si précieuse

Le lycée André Malraux accueille l'exposition "planète précieuse" qui vise à mettre en évidence les rôles et les responsabilités de chacun face aux problématiques environnementales et à développer des comportements citoyens, plus respectueux dans les gestes quotidiens. Elle accueillera les classes du lycée mais aussi des classes du collège. La ville soutient le lycée dans cette démarche et apporte tout le concours nécessaire à la réalisation de cet objectif d'éducation.

→ Samedi 16 novembre
Sortie à Paris

L'Association Mons Ad Theram vous propose une visite guidée du Musée des arts forains et des passages couverts de 8h15 à 19h.
Tarifs : adhérent 40€ - non adhérent 50€
Le prix comprend les 2 visites guidées et le déjeuner
Réservation obligatoire et renseignements au 03 44 64 44 44

→ Samedis 16 et 23 novembre
Cotisation 2014

La société ouvrière d'horticulture et de tempérance de Montataire remettra les cartes et commande de plants pour 2014 : de 9h à 17h sans interruption, au 78 rue Jean Jaurès à côté de La Poste. N'oubliez pas votre ancienne carte 2013. Passées ces dates un retrait de jardin sera appliqué.

→ Samedi 30 novembre
Journée contre les violences faites aux femmes

l'association Femmes Solidaires organise à partir de 14h15 au Palace, la projection du film "Wadjda" de Haaiifa Al Mansour, suivie d'un débat animé par une représentante du collectif national de Femmes Solidaires. La projection sera suivie d'une réception.

→ Lundi 9 décembre
Collecte de sang

La prochaine collecte de sang aura lieu à l'Espace de rencontres à côté du cinéma Pathé, de 14h30 à 18h30.

→ En bref...

Aide exceptionnelle de fin d'année du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre la possibilité de bénéficier d'une aide exceptionnelle de fin d'année.

Sont concernés les foyers qui perçoivent jusqu'à 800€ par personne et par mois et qui justifient d'au moins un an de résidence sur la commune au 1^{er} novembre 2013.

Faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale 11 bis rue Romain Rolland - 03 44 27 55 31 entre le 12 et le 22 novembre 2013. Pour vous inscrire, présentez-vous muni de vos justificatifs de ressources du mois d'octobre 2013 (n° d'allocataire CAF, salaires, AAH, invalidité, CMU, etc...) et d'un justificatif de domicile de plus d'une année.

Élections

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013

- Municipales (scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire)
Les 23 et 30 mars 2014
- Européennes (suffrage universel direct)
le 25 mai 2014

Rappel "Chiens dangereux"

En application de l'article 211-5 du code rural, et au sens de l'arrêté interministériel du 27 avril 1999 (Journal Officiel du 30 avril 1999) Les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent être impérativement muselés et tenus en laisse par une personne majeure, sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs (article L211-16 du Code rural).

Les chiens d'attaque (1^{re} catégorie) sont interdits dans les transports en commun, dans les locaux ouverts au public, à l'exception de la voie publique. Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également interdit.

Depuis le 31 décembre 2009, la loi impose aux propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégorie, d'obtenir un permis de détention, délivré par le maire de la commune de résidence. Toute personne nouvellement domiciliée à Montataire et propriétaire ou détentrice d'un chien de 1^{re} et 2^e catégorie est tenue de se présenter en mairie. (Pour les documents à fournir veuillez vous rapprocher du service des affaires générales).

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien dangereux, qui ne respecte pas l'une des interdictions ou des obligations ci-dessus, risque une amende.

Rappel : Tous les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

"Montataire s'illumine"

Grand concours des illuminations 2013

Des places de cinéma à gagner avec Pathé Montataire, ainsi que des récompenses offertes par la municipalité et la régie communale du câble et de l'électricité. Bulletin d'inscription à retirer aux services techniques de la ville, et à retourner avant le 13 décembre 2013.



Agenda



Vivre ! Magazine mensuel officiel de la Ville de Montataire • Novembre 2013 • #105

Directeur de la publication **Jean-Pierre Bosino** - Directeur de la communication : **Jean-Marie Doussin** - Responsable de fabrication : **Fernand Tuil**
Journalistes : **Benjamin Lécole, Jimmy Hauteclouche** - Photos : **Jean-Louis Cormontagne** - Conception/Maquette : **Julien Claux** - Secrétariat : **Micheline Bordez**
Imprimerie municipale : **Arnaud Couallier, Véronique Szot**. Contributeurs : **Carmen Lacroix (Travaux), Christine Galvin (Rétroviseur)**
Rue André Ginisti - 60160 Montataire - tél : 03 44 64 44 00 - fax : 03 44 64 44 05 - vivre@mairie-montataire.fr

www.montataire.fr

[facebook.com/Montataire](https://www.facebook.com/Montataire)

Marché de Noël

*Samedi 23 Novembre
de 10h00 à 18h30
à la salle Marcel Coene*

*Plus de 40 exposants : produits du terroir,
décorations de Noël, produits artisanaux,
restauration sur place...*

Avec la participation du Père Noël !

